

CITÉ SCOLAIRE - VILLARD DE LANS

ORIENTATION POST-3ème RECUEIL DES CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION – PHASE DÉFINITIVE - 3^{ème} trimestre

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves de 3^{ème},

À compter du **jeudi 2 mai 2024** et jusqu'au **vendredi 24 mai 2024** inclus, vous devez vous connecter au Service en Ligne Orientation (<u>https://teleservices.education.gouv.fr</u>) avec votre <u>compte Educonnect</u> (compte du représentant légal) pour saisir les <u>vœux définitifs d'orientation post-3^{ème}</u> pour votre enfant.

Les modalités de connexion au Service en Ligne Orientation sont identiques à celles utilisées pour la phase provisoire d'orientation post-3^{ème}.

Ensuite, vous suivez la procédure exposée ci-dessous.

Pour tout besoin d'accompagnement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du collège au 04 76 95 14 41 ou par courriel à l'adresse : <u>magali.deruelle@ac-grenoble.fr</u>

ATTENTION, CETTE DEMARCHE EST OBLIGATOIRE pour assurer la poursuite de scolarité de votre enfant.

ETAPE 1 : Connexion au portail Scolarité Services avec mon compte Educonnect





ETAPE 2 : Accès aux services en ligne dans le menu « Mes services »

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Vos services en ligne sont dan: le menu Mes services. 🗲

Cliquer sur « Mes services »

Retrouvez sur le portail Scolarité Services toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- · Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- · Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- · Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail Scolarité Services s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu Mes services.

ETAPE 3 : Connexion au service en ligne Orientation

Mes services			*
 Actualités 	Message de l'ét	ablissement	
Bourse de lycée	Bienvenue dans Scolarité se	rvices	
Orientation		Une fois connecté, sur la page d'accu	eil de
☐ Fiche de renseignements		Scolarité Services, cliquer sur « Orienta	ation »

ETAPE 4 : Saisie des choix définitifs d'orientation



La saisie des choix définitifs n'est possible <u>qu'après avoir accusé réception de l'avis provisoire du conseil de</u> <u>classe du 2^{ème} trimestre</u>. Si des familles n'ont pas validé l'avis après le conseil de classe du 2^{ème} trimestre, le message ci-dessous apparaît : <u>il faut alors « valider » pour pouvoir saisir les choix définitifs</u>.

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*) Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.





③ Actualités	Choix définitifs		
📽 Bourse de lycée	Troisième trimestre DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).		
 Orientation 			
③ Affectation	0		
☐ Fiche de renseignements	Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte. Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation. Vous pouvez en saisir jusqu'à 3. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.		
	+ Ajouter un choix définitif		
	Annuler Valider les choix définitifs		
	Cette procédure de dialogue pe s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers bors système éducatif (services médicalisés, sociaux) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si yous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.		
Cliquer sur le bouto	n « + ajouter un choix définitif »		

① Actualités	Choix définitifs	Fermer x
Bourse de lycée	\rightarrow Rang 1	Sélectionner une voie d'orientation en cochant la case. Puis cliquer sur le bouton « valider » pour valider la
 Affectation	Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.	saisie et passer à la saisie d'un autre choix d'orientation le cas échéant.
C Fiche de renseignements	Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*) 2de générale et technologique ou 2de STHR STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restaurati	Il est possible de saisir jusqu'à 3 choix définitifs. L'ordre des intentions peut être modifié jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.
	 2de professionnelle 1re année de CAP 	
		Annuler Valider
	Annuler	Valider les choix définitifs

<u>NB</u> : En choisissant la 2^{nde} professionnelle, il est possible d'indiquer la spécialité ou la famille de métiers et pour la 1^{ère} année de CAP la spécialité. Il est également possible d'indiquer le statut envisagé (statut scolaire et/ou statut d'apprenti), cette précision n'étant pas obligatoire.

③ Actualités	Choix définitifs
🛎 Bourse de lycée	Troisième trimestre
Orientation	
 ⊙ Affectation ∠ Fiche de renseignements 	 Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte. Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation. Vous pouvez en saisir jusqu'à 3. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.
	 ▲ Rang 1 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ▲ → Le récapitulatif des choix définitifs saisis est affiché. Les choix définitifs peuvent être reclassées et/ou
	Rang 2 2 ^{de} professionnelle Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique Statut : apprenti, scolaire with the second secon
	▶ Rang 3 1 ^{re} année de CAP Spécialité : Aéronautique ou boulanger Statut : apprenti, scolaire
	Annuler Valider les choix définitifs Le récapitulatif des choix définitifs d'orientation saisis doit être validé pour être enregistré en cliquant sur le

bouton « valider les choix définitifs »

① Actualités	Choix définitifs				
📽 Bourse de lycée	Troisième trimestre DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).				
OrientationAffectation	\odot				
^{C2} Fiche de renseignements	Vos choix définitifs ont bien été validés Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.				
	66 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :				
	Rang 1 2 ^{de} professionnelle Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique Statut : apprenti, scolaire				
	Rang 2 1 ^{re} année de CAP Spécialité : Aéronautique ou boulanger Statut : apprenti, scolaire				
	Modifier les choix définitifs				
	Les choix définitifs d'orientation peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture du service en ligne orientation par l'établissement, le cas échéant, cliquer sur le bouton « modifier les choix définitifs »				

Un courriel avec le récapitulatif des choix définitifs d'orientation saisis est transmis à chaque représentant légal.

Si vous ne validez pas les choix définitifs d'orientation saisie, ceux-ci ne seront pas enregistrés et vous ne recevrez pas de courriel de confirmation de saisie.